



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 08 mars 2022
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal :

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, SANCHEZ Lucile.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers absents :	0
Procurations :	04

Secrétaire de séance : Mme. Stéphanie PILAT

Monsieur le Président ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 07 février 2022.

Vote pour : 11 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

2. Délibération pour paiement de factures avant vote du budget primitif 2022.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de régler avant le vote du Budget Primitif M14 – 2022 les factures suivantes :

- ALTRAD	848.40 €
- SODIME	412.78 €
- BALLESTER Loïc	500.00 €
- PROLIANS	1 918.68 €
- COLAS	3 780.00 €
- UNANIM	2 200.37 €
- SYNDICAT DE VOIRIE	20 663.64 €
- SPIE CITYNETWORKS	16 664.40 €

Vote pour : 11 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

.../...

3. Délibération pour emprunt globalisé 2022 (syndicat de voirie de Ginestas).

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal qu'il convient de décider le montant de l'emprunt globalisé pour les travaux de voirie 2022 avec le syndicat de voirie de Ginestas :
Au vu des travaux à réaliser Monsieur le Maire propose la somme de 20 000.00 €.

Vote pour : 11 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

4. Délibération pour demande de subvention à la D.R.E.A.L pour étude de requalification de la « Place du Lavoir » en bordure du Canal du Midi.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de demander une aide financière auprès de la DREAL, concernant la requalification de la « Place du Lavoir » au bord du Canal du Midi afin de mener une étude d'avant-projet et de projet simplifié par un bureau paysagiste.
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la fiche Conseil du CAUE de l'Aude qui précise les aménagements à envisager sur cette « Placette », à approfondir par une mission d'avant-projet et projet simplifié.

Il présente le plan de financement suivant afin de réaliser cette étude selon le devis « d/11c-22-LF-Devis-Ventenac-Moe » transmis par le bureau d'études ALEP en date du 07 février 2022.

Financiers	Montant (en HT)	% de Financement
Etat (DREAL)	6 000.00 €	58.28 %
Commune	4 294.65 €	41.72 %
TOTAL	10 294.65 €	100.00 %

Coût de l'étude :
10 294.65 € HT.

Vote pour : 11 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

5. Délibération pour attribution de subventions à l'Association ADEPAPE Aude et à l'Association Aude Solidarité.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les demandes de subventions suivantes :

- L'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance de l'Aude (ADEPAPE AUDE) qui est une association humanitaire de soutien aux jeunes pupilles de l'Etat ou séparés de leur famille génétique par les tribunaux, et qui n'ont pas eu la chance d'être adoptés se retrouvant sans ressources à 18 ans ou 25 ans si études, sans protection de l'Etat et en situation de précarité. Elle s'occupe aussi des adultes, anciens pupilles de la l'Etat, en recherche d'emploi, des personnes handicapées et des personnes placées dans des maisons spécialisées.
- L'Association Aude Solidarité dont la vocation essentielle est destinée à porter assistance aux victimes de cataclysmes naturels et qui a décidé de se mobiliser en faveur du peuple ukrainien, avec le soutien logistique du Conseil Départemental.

IL propose l'attribution de 100 € à l'association ADEPAPE AUDE et 200 € à l'association Aude Solidarité.

Vote pour : 11 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

Fin de séance 19 h 15

Le Maire,



Christian LAPALU.